

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de ville de Paspébiac, tenue à la salle municipale de la Maison des citoyens, ce 14<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2015 à 19 heures sous la présidence de son Honneur le maire, monsieur Paul-Arthur Blais.

Sont présents : Mme Gina Samson  
MM. Rémi Whittom  
Christian Grenier  
Alain Delarosbil  
Frédéric Delarosbil  
Hébert Huard

Sont également présents monsieur Paul Langlois, directeur général et greffier, madame Annie Chapados, directrice des finances et trésorière ainsi que madame Marie-Andrée Henry, assistante greffière.

**1- OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire, Paul-Arthur Blais, ouvre la séance à 19 heures et souhaite la bienvenue aux conseillers présents.

**2- CONSTATATION DU QUORUM**

Monsieur le maire, Paul-Arthur Blais, constate que le quorum est atteint.

**2015-12-237 3- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption des procès-verbaux des 9 novembre, 16 novembre, 19 novembre, 3 décembre et 9 décembre 2015
5. Dépôt de documents et de correspondance
6. Autorisation d'aller en appel d'offres d'institutions bancaires concernant le règlement d'emprunt 2015-412 sur la TVQ
7. Autorisation d'aller en appel d'offres pour un crédit-bail en vue de l'acquisition d'un tracteur bidirectionnel et ses équipements
8. Subvention pour la formation de pompiers
9. Autorisation d'investissement dans la restauration des terrains de tennis (phase 2)
10. Contribution au Transport adapté Bonaventure Avignon
11. Modification du protocole d'entente avec le Club de santé et de conditionnement physique
12. Permis d'intervention – Travaux à l'intérieur de l'emprise des routes de Transports Québec
13. Rapport des conseillers
14. Adoption des comptes à payer
15. Suivi du budget
16. Affaires nouvelles
17. Période de questions des citoyens au président du conseil
18. Levée de la séance

Il est proposé par monsieur Frédéric Delarosbil et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

**2015-12-238 4- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES 9 NOVEMBRE, 16 NOVEMBRE, 19 NOVEMBRE, 3 DÉCEMBRE ET 9 DÉCEMBRE 2015**

Monsieur le maire, Paul-Arthur Blais, fait le suivi des procès-verbaux des 9 novembre, 16 novembre, 19 novembre, 3 décembre et 9 décembre 2015. La lecture des procès-verbaux est exemptée puisque les conseillers ont reçu un exemplaire de ceux-ci il y a au moins 24 heures. Il est proposé par monsieur Alain Delarosbil et résolu à l'unanimité que ces procès-verbaux soit adoptés tels qu'ils ont été rédigés.

**2015-12-239 5- DÉPÔT DE DOCUMENTS OU DE CORRESPONDANCE**

- Certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter au règlement d'emprunt 2015-417 concernant un emprunt de 7 560 000 \$ pour la construction d'un complexe sportif. Lecture du certificat par le greffier.

**2015-12-240 6- AUTORISATION D'ALLER EN APPEL D'OFFRES D'INSTITUTIONS BANCAIRES CONCERNANT LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT 2015-412 SUR LA TVQ**

**CONSIDÉRANT** l'adoption du Règlement d'emprunt 2015-412 à la suite des nouvelles modalités de remboursement de la TVQ décrétant un emprunt de 77 481 \$ pour l'exercice financier 2015 conformément à l'article 11 du chapitre 30 des lois de 2013;

**CONSIDÉRANT** l'importance de procéder aux démarches visant à obtenir le financement dudit règlement;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Rémi Whittom, appuyé par monsieur Christian Grenier et résolu à la majorité de mandater le service de trésorerie pour effectuer les démarches visant à obtenir le financement auprès des institutions financières locales pour un emprunt à un terme de 10 ans au taux le plus bas et que le maire, monsieur Paul-Arthur Blais, et la directrice des finances et trésorière, madame Annie Chapados, soient autorisés à signer et parapher les documents relatifs à l'obtention du financement.

Contre : Monsieur Hébert Huard

**2015-12-241 7- AUTORISATION D'ALLER EN APPEL D'OFFRES POUR UN CRÉDIT-BAIL EN VUE DE L'ACQUISITION D'UN TRACTEUR BIDIRECTIONNEL ET SES ÉQUIPEMENTS**

**CONSIDÉRANT** les besoins de la ville de Paspébiac de renouveler ses équipements afin de planifier un déneigement efficace et ainsi assurer une sécurité sur l'ensemble de son réseau routier;

**CONSIDÉRANT QUE** les deux souffleurs de la Ville sont des véhicules des années 1976 et 1977 qui ont donc quarante ans de vie utile;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Frédéric Delarosbil, appuyé par madame Gina Samson et résolu à l'unanimité d'autoriser la direction municipale à publier un appel d'offres visant l'acquisition d'un tracteur bidirectionnel usagé par crédit-bail et équipé d'un souffleur et d'une pelle. L'appel d'offres doit être lancé dans les meilleurs délais.

**2015-12-242 8- SUBVENTION POUR LA FORMATION DE POMPIERS**

**ATTENDU QUE** le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

**ATTENDU QUE** ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

**ATTENDU QU'**en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

**ATTENDU QUE** ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

**ATTENDU QUE** ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

**ATTENDU QUE** la ville de Paspébiac désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

**ATTENDU QUE** la ville de Paspébiac prévoit la formation de 5 pompiers de niveau 1, 2 pompiers en désincarcération et 3 officiers non urbains au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

**ATTENDU QUE** la Ville doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Bonaventure en conformité avec l'article 6 du Programme.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Christian Grenier, appuyé par monsieur Alain Delarosbil et résolu à l'unanimité de présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de Bonaventure.

**2015-12-243 9- AUTORISATION D'INVESTISSEMENT DANS LA RESTAURATION DES TERRAINS DE TENNIS (PHASE 2)**

**CONSIDÉRANT QUE** la ville de Paspébiac en partenariat avec la Commission scolaire René-Lévesque et l'école polyvalente de Paspébiac entendent rénover les terrains de tennis situés à l'arrière de l'école polyvalente;

**CONSIDÉRANT QUE** lesdits terrains seront accessibles aux étudiants, aux enseignants et aux amateurs de tennis;

**CONSIDÉRANT QUE** la restauration desdits terrains nécessite des investissements importants;

**CONSIDÉRANT QUE** les partenaires au dossier ont résolu de procéder par étape;

**CONSIDÉRANT QUE** les étapes consistent à planifier et à la réaliser les travaux suivants :

- Le drainage et l'écoulement des sols
- La restauration des surfaces de jeux
- La réalisation de clôture de protection
- L'éclairage

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Rémi Whittom, appuyé par monsieur Frédéric Delarosbil et résolu à l'unanimité que la Ville participe à la restauration desdits terrains de tennis en investissant une somme de 25 000 \$ pour la planification et la réalisation de la deuxième étape de la restauration des terrains de tennis.

**2015-12-244 10- CONTRIBUTION À TRANSPORT ADAPTÉ BONAVENTURE AVIGNON**

**CONSIDÉRANT QUE** la ville de Paspébiac est membre de la MRC de Bonaventure et bénéficie sur demande du transport pour personnes à mobilité réduite;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Christian Grenier, appuyé par monsieur Frédéric Delarosbil et résolu à l'unanimité que la Ville verse un montant de 3 600,75 \$ à titre de contribution pour l'année 2016, à Transport Bonaventure Avignon (volet adapté) et que la MRC de Bonaventure soit mandataire auprès du Ministère des Transports du Québec dans ce dossier.

**2015-12-245 11- MODIFICATION DU PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LE CLUB DE SANTÉ ET DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE**

**CONSIDÉRANT QUE** la ville de Paspébiac a reçu une demande de modification du protocole d'entente la liant au Club de santé et de conditionnement physique de Paspébiac portant sur le remboursement des sommes versées par la Ville;

**CONSIDÉRANT QUE** le Centre requiert que les versements puissent s'effectuer sur deux années fiscales;

**CONSIDÉRANT QUE** cette modification assurera la bonne marche et le bon fonctionnement du Centre d'entraînement;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Alain Delarosbil, appuyé par madame Gina Samson et résolu à l'unanimité d'accepter qu'un premier versement de 5 000 \$ soit versé d'ici le 31 décembre 2015 et que le second versement du même montant soit versé au plus tard le 30 juin 2016.

**2015-12-246 12- PERMIS D'INTERVENTION – TRAVAUX À L'INTÉRIEUR DE L'EMPRISE DES ROUTES DE TRANSPORTS QUÉBEC**

**ATTENDU QUE** le conseil de la ville de Paspébiac peut effectuer ou faire effectuer divers genres de travaux (excavation, enfouissement de fils, passage ou réparation de tuyaux et d'égouts, etc.) pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 30 décembre 2016;

**ATTENDU QUE** ces travaux sont effectués dans l'emprise des routes entretenues par Transports Québec;

**ATTENDU QUE** le conseil de la ville de Paspébiac doit obtenir préalablement un permis d'intervention avant d'effectuer chacun des travaux;

**ATTENDU QUE** le conseil de la ville de Paspébiac doit remettre les lieux dans l'état où ils étaient avant les travaux, chaque fois qu'un permis d'intervention est émis par Transports Québec;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Frédéric Delarosbil, appuyé par monsieur Hébert Huard et résolu à l'unanimité que la ville de Paspébiac demande à Transports Québec de n'exiger aucun dépôt de garantie pour tous les coûts estimés de remise en état des éléments de l'emprise n'excédant pas 10 000 \$ puisque le conseil de la Ville de Paspébiac s'engage à respecter les clauses du permis d'intervention.

Que la ville de Paspébiac déléguée par le directeur général ou en son absence, le maire soit autorisé à signer tous les documents relatifs aux permis d'intervention.

### **13- RAPPORT DES CONSEILLERS**

#### **Rapport du conseiller Rémi Whittom**

- Les 3 bénévoles qui forment le conseil d'administration du Centre d'entraînement font du très bon travail.
- Remercie les citoyens présents aux séances d'information sur le nouveau Complexe sportif, plus de 100 personnes présentes par séances.
- Il ne reste qu'à vérifier les détails des plans et devis comme le nombre de spectateurs que le Complexe sportif pourra accueillir.
- Monsieur Whittom a assisté à toutes les tables de travail et séances extraordinaires ayant eu lieu au cours du dernier mois.
- Souhaite de joyeuses fêtes à tous les citoyens.

#### **Rapport du conseiller Christian Grenier**

- Dernières interventions effectuées par le service incendie
  - 19 novembre : Intervention sur les lieux d'un accident de véhicule à Shigawake;
  - 19 novembre : Intervention sur les lieux d'un accident de véhicule entré en collision avec un chevreuil;
  - 21 novembre : Inspection résidentielle – Avenue Huard
  - 25 novembre : Intervention sur les lieux d'un accident de véhicule;
  - 11 décembre : Intervention pour une alarme incendie dans une résidence. Présence de fumée seulement sans plus de dommage.
- 70 % des résidences de la ville ont été visitées, soit environ 350, afin de faire le suivi en prévention de détecteurs de fumées. Ces visites sont complétées pour 2015.
- Le 17 novembre dernier a eu lieu une rencontre du comité intermunicipal du service incendie où le directeur des services incendie et la directrice des finances de la ville étaient présents pour répondre aux questions. Des discussions sur les besoins en équipements et financiers se sont tenues.
- Monsieur Grenier a participé à la conférence de presse ainsi qu'aux deux séances d'information publiques concernant le Complexe sportif ayant eu lieu les 3 et 4 décembre dernier.
- Monsieur Grenier a assisté à toutes les tables de travail et séances extraordinaires ayant eu lieu au cours du dernier mois.

#### **Rapport du conseiller Alain Delarosbil**

- Le comité et la Ville travaillent sur l'accord de nouveaux propriétaires de terrains pour faire des pistes de ski de fond.
- Il y aura un investissement intéressant pour les terrains de tennis ce qui fera plus d'activités pour les jeunes.
- Il n'y a pas de coupure en vue pour ce qui est du service d'urgence 24 h, des changements d'en viennent par contre. Monsieur Delarosbil suit le dossier de très près.
- Monsieur le conseiller souhaite une belle période des fêtes ainsi que la santé à tous les citoyens.

### **Rapport du conseiller Frédéric Delarosbil**

- La Ville a procédé aux travaux sur le chemin du Lac Midas.
- Le conseiller a assisté au comité d'analyse de l'appel d'offres du camion 10 roues.
- Présent aux rencontres concernant le budget.
- Monsieur Delarosbil était présent à toutes les tables de travail et séance extraordinaire sauf une.
- Souhaite de joyeuses fêtes, de la chance et de la santé à tous les citoyens.

### **Rapport du conseiller Hébert Huard**

- Deux soumissions ont été déposées à l'Office municipal d'habitation concernant le stationnement du 128, 4<sup>e</sup> Rue et les travaux ont été faits le 26 novembre dernier par Léonard Loisel et fils.
- Sur le comité des locataires, une personne est manquante à la suite du départ de madame Marie-Lise Alain.
- Une augmentation de loyer au 180, 5<sup>e</sup> Rue pour totaliser un montant de 450 \$. Aucun logement n'est présentement vacant.
- Le budget de la salle de spectacle, les rapports avec le Comité culturel des Moussaillons et la recherche d'idées pour améliorer le Centre culturel ont été des sujets abordés lors de la réunion du comité d'orientation du Centre culturel.
- Le conseiller remercie les 30 propriétaires de terrains qui laissent passer les amateurs de ski de fond sur leur terrain. C'est une façon de s'impliquer au développement de la ville.
- Souhaite de joyeuses fêtes et une bonne année à tous les citoyens.

### **Rapport de la conseillère Gina Samson**

- L'horaire de l'employée en poste ainsi que l'organisation en général du travail à la bibliothèque sont des sujets qui ont fait l'objet de discussions entre les autorités de la ville et madame la conseillère.
- Le comité d'orientation du Centre culturel, le 10 décembre dernier, s'est réuni afin de poursuivre les questionnements et les différentes constatations face au Centre culturel, son fonctionnement et son avenir. Des idées sont lancées, des décisions devront être prises et des objectifs déterminés en 2016.
- Un comité s'est penché sur la mise à jour de la Politique culturelle, soit tous les membres ayant participé à l'élaboration du document. Les orientations ont été revues et différents points ont été soulevés ne correspondant plus à la réalité.
- Plusieurs citoyens ont offert différents articles nécessaires à la Maison des Jeunes, mais celle-ci est toujours à la recherche de mobilier afin de meubler les locaux et les restes de peinture sont reçus avec plaisir. La conseillère tient à remercier tous les gens aillant donné différents articles. Il s'agit d'un beau geste vert et généreux envers les adolescents de la ville.
- Le 9 décembre 2015, le Comité de relations de travail s'est réuni afin de regarder les ouvertures de poste à venir ainsi que les griefs ayant été déposés. Une prochaine rencontre est prévue très prochainement.
- Madame Samson a participé aux séances régulières de travail et aux séances extraordinaires du conseil.
- La conseillère invite les gens qui ont des questionnements ou de bonnes idées concernant ses dossiers à lui en faire part; il lui fera plaisir d'en discuter avec eux.

### **Le mot du maire**

Monsieur Paul-Arthur Blais souhaite les meilleurs vœux à tous les citoyens et citoyennes de Paspébiac. Paspébiac est une ville active et qui bouge. La ville doit offrir à la population, aux jeunes et aux nouvelles familles, des infrastructures sur lesquels compter. Par contre, il y a toujours un coût à ceci.

### **2015-12-247 14- ADOPTION DES COMPTES À PAYER**

Il est proposé par monsieur Rémi Whittom et résolu à l'unanimité que les comptes à payer pour le mois de novembre 2015 au montant de **338 553,74 \$** soient approuvés pour paiement.

### **2015-12-248 15- SUIVI DU BUDGET**

Il est proposé par monsieur Christian Grenier et résolu à l'unanimité que le rapport « État des activités financières » en date du 30 novembre 2015 soit adopté.

**16- AFFAIRES NOUVELLES**

Aucune affaire nouvelle n'est apportée.

**17- PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS AU PRÉSIDENT DU CONSEIL**

Monsieur le maire, Paul-Arthur Blais, répond aux questions des citoyens quant à l'ordre du jour présenté à la séance ordinaire.

**2015-12-249 18- LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par monsieur Rémi Whittom que la séance soit levée. Il est 19 h 55.